

En Gironde, la MGET passe à l'offensive

La section 33 est l'une des plus importantes sections de la MGET en nombre d'adhérents. À la tête de l'inter-région Aquitaine-Limousin, elle est, avec l'Île-de-France, pressentie comme section pilote dans la réorganisation du réseau de la MGET.



Alain ROLLAND, président de la section girondine et vice-président de la MGET

Présidée par Alain Rolland*, la section girondine compte 3 conseillères-adhérents : Annie Roy, responsable du bureau, Francine Montforté et Christelle Charlet. Un 4^e conseiller, Hervé Gabin, vient de partir en retraite, tout en demeurant secrétaire de la CGS. (Commission de gestion spéciale). « Nous recherchons actuellement un nouveau collaborateur, rappelle Alain Rolland, avec un profil de commercial. Nous sommes le siège de l'inter-région, envisagée comme pilote, dans le cadre de notre projet mutualiste "Mutualisons Nos Valeurs". À cet égard, nous allons nous engager dans une politique de conquête pour assurer la pérennité de notre structure. Pour la défense-même de nos valeurs, nous devons nous professionnaliser. »

Le champ de mutualisation s'élargit

Qui sont les adhérents de la section ? « Des agents du MEEDDM, de la Direction Régionale de l'Équipement de l'Aménagement et du Logement, de la Direction interdépartementale des routes (DIR), de la DGAC (aéroport de Bordeaux-Mérignac), du Port autonome, ainsi que du Conseil général, et de collectivités territoriales. Du fait de la réorganisation des services de l'état, notre champ de mutualisation s'élargit, à un niveau interministériel. Pour ce qui est des conseils généraux et régionaux, nous mènerons nos actions avec la MGEN et la MNT dans le cadre de notre alliance. »

LA SECTION EN CHIFFRES

4 489 personnes protégées dont :

- 2 379 MPI
- 288 veufs et veuves
- 349 MP2C3
- 4 MP2C1 rattachés
- 1 095 ayants-droit
- 373 MP2C1
- 1 MP3 rattaché

Acteur de terrain

La MGET doit s'adapter à une nouvelle complexité. Elle dispose d'une trentaine de correspondants dans tous les grands services. Des permanences y sont assurées régulièrement. « Une de nos priorités est d'attirer des jeunes. Pour cela, il faut être attractif financièrement, tout en marquant notre différence, comme acteur de proximité. » La section est membre du Collectif Santé Solidarité (COS) 33. Créé à partir des actions contre les franchises médicales et contre la loi HSPT, le COS 33 regroupe 34 associations, organisations, syndicats et partis.

Une politique de prévention locale

« La section, qui travaille régulièrement avec l'IRPS (Institut Recherche en Prévention Santé), est l'initiatrice d'une vraie politique de prévention locale, menée avec les différents CLAS (Comité local d'action sociale) et des services de l'état. Un programme d'actions sur

3 ans a été élaboré par la commission prévention animée par Claudine Houdue. Les employeurs comme les adhérents sont très réceptifs à cette démarche. Bernard Lacroux, quant à lui, organise des actions sécurité routière avec la Fondation de la route. » Du côté de l'action sociale, la section est également très sollicitée : « on ressent la crise. Nous recevons beaucoup de demandes d'aides. La lenteur de certains remboursements ajoute aux difficultés des adhérents. Nous jouons là un rôle central dans la protection de nos populations les plus exposées aux risques. »

Modernité et militantisme

Une situation qui justifie d'autant plus l'existence d'une MGET forte et très présente sur le terrain. Pour Alain Rolland, l'avenir de la MGET passe par une bonne adéquation entre modernité et militantisme, entre action commerciale et défense des valeurs de solidarité : « on se revendique des deux. Une mutuelle de gestion et d'action. La commercialisation est nécessaire pour renforcer la mutualisation. C'est un moyen y compris politique pour notre développement. Nous sommes dans un monde concurrentiel, et nous devons nous confronter à ses règles. Mais nous restons des mutualistes au service de nos adhérents. » ✱

* Alain Rolland, vice-président de la MGET, est secondé par Françoise Lafenêtre, présidente déléguée de la section, qui vient d'être élue au Conseil d'administration lors de l'assemblée générale de La Rochelle.



CHANGER, TOUT EN RESTANT SOI-MÊME

« La nouvelle organisation du réseau MGET se met en place depuis 2007 », explique Alexandre Vossier, responsable territorial pour l'Aquitaine et le Limousin, et supervisant, à ce titre, l'activité de 8 sections locales et de 16 salariés.

L'encadrement du personnel des sections n'est plus aujourd'hui du ressort du président de section, mais de celle du responsable territorial. Le président conserve toutefois un rôle primordial et éminemment politique : il ouvre les "portes" et assure la représentation de la MGET auprès des organismes et des collectivités. Cette organisation génère de nouvelles méthodes : « Nous voulons renforcer la professionnalisation du métier, avec des objectifs, un suivi d'activité et une meilleure connaissance de ce qui se passe sur le terrain. » L'objectif est clair : conquérir de nouveaux adhérents. « Pour cela, la MGET doit être plus offensive sur le plan de la mutualisation, plus proactive dans ses relations avec les prospects et les adhérents, tout en restant elle-même. »